

ASSOCIATION ROMANDE DES SPECIALISTES NBC – AROPAC

Aux membres de l'AROPAC

Courtaman, le 13 mars 2006

Madame, Monsieur,
Chère camarade, cher camarade,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre **Assemblée Générale** qui se tiendra le:

Samedi 01 avril 2006 à Payerne
à
l'Hôtel & Restaurant de la Gare



Programme de la journée

10h30 **Accueil** au Restaurant de la Gare, Rue du Temple 10 (cafés et croissants offerts)
11h00 Assemblée Générale
11h45 Apéritif puis repas

Activité libre pour l'après-midi :

Visite du Musée Clin d'Aile dès 13h30: journée spéciale de présentation de modèles réduits en plus de l'offre habituelle du musée ; simulateur de vol ; projection de films...



Ordre du jour de l'assemblée générale

1. Souhais de bienvenue du président;
2. Ouverture de l'assemblée générale, désignation des scrutateurs;
3. Adoption du PV de l'AG 2005 (sans lecture);
4. Rapport du président;
5. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes;
6. Décharge au caissier et aux vérificateurs;
7. Effectifs, admission , démission, exclusion
8. Décharge au Comité;
9. Mise à jour des statuts
10. Budget et cotisation 2006;
11. Activités 2006;
12. Divers et propositions individuelles;
13. AG 2007.

Annonce de propositions

Délai d'annonce des propositions et/ou divers : **samedi 25 mars 2006**

Adresse pour les annonces : M. Blaise Pierrehumbert, 47, ch. de Mont-Robert, 1020 Renens,

b.pierrehumbert@bluemail.ch



ASSOCIATION ROMANDE DES SPECIALISTES NBC – AROPAC

Modèle des Cotisations 2006

Le comité veut pour des raisons de transparence abandonner le modèle de la cotisation unique. Il propose que l'abonnement au Bulletin ABC soit en option et que les officiers affiliés à des sociétés d'officiers cantonaux payent la cotisation à la SSO auprès de celles-ci. Le nouveau modèle serait donc le suivant :

- CHF 30.- comme cotisation de base incluant la cotisation à ABC Suisse et les frais d'abonnement à un bulletin d'informations techniques (Info AROPAC),
- rajouter une taxe de CHF 10.- pour les officiers non-affiliés à une société cantonale d'officiers (cotisation SSO).
- rajouter des frais d'abonnement de CHF 10.- pour les membres souhaitant continuer de recevoir le Bulletin ABC.

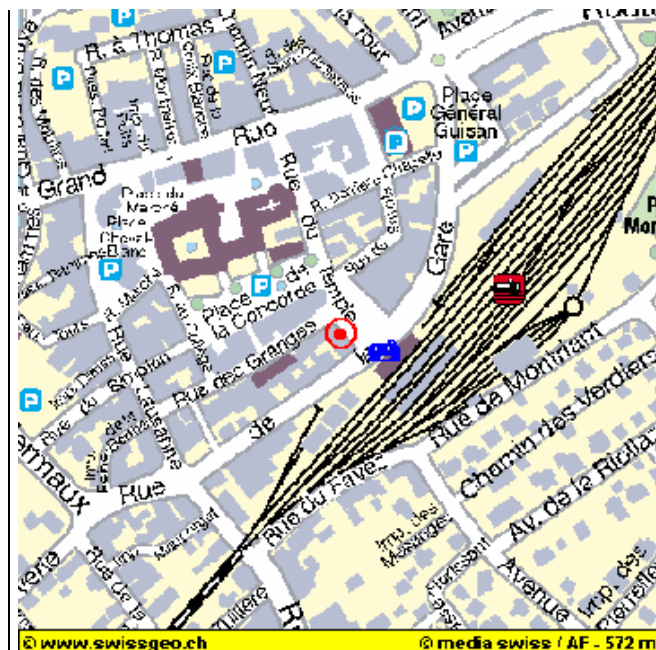
Mise à jour des statuts

Depuis 2004, les non-officiers sont admis dans notre association en conformité avec nos statuts et ceux de ABC Suisse. Pour cette raison, les membres présent lors de l'AG du 3 avril 2004 à Sion ont décidé le changement du nom de notre association : l' « Association Romande des Officiers de Protection AC » est devenue l' « Association des Spécialistes NBC – AROPAC ». Vous trouvez ci-joint le projet des statuts mises à jour

Coordonnées détaillées du lieu de l'AG 2006

Hôtel de la Gare
Café & Restaurant
Rue du Temple 10
Case postale 217
1530 Payerne

tél +41/26/660.56.21
tél +41/26/660.26.79
fax +41/26/660.56.60



Inscription

Pour les besoins de l'organisation de la journée, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir retourner le **talon réponse** ci-joint jusqu'au **27 mars 2006** au secrétaire.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, chère camarade, Monsieur, cher camarade, nos cordiales salutations.

Pour le comité de l'AROPAC:
Pierre-André Kohli, le secrétaire

Annexes : mentionnées